

## LES ACTEURS

### VOUS SOUHAITEZ SÉCURISER VOS MARCHÉS ET VOTRE SAVOIR-FAIRE EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL ?

#### LA DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES

- prévient les pratiques agressives et déloyales ;
- préserve les intérêts français à l'étranger via son réseau international d'attachés douaniers ;
- participe au contrôle des investissements étrangers en France ;
- promeut l'agrément Opérateur Economique Agréé (OEA), label de confiance douanier européen.

#### Contact

+33 (0) 9 70 27 55 80

paе-bordeaux@douane.finances.gouv.fr

#### Outil

www.douane.gouv.fr

#### L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE NORMALISATION (AFNOR)

- propose des solutions fondées sur les normes volontaires, documents consensuels reflétant les bonnes pratiques les plus reconnues au niveau européen et international.

#### Contact

+33 (0) 5 57 29 14 33

delegation.bordeaux@afnor.org

#### Outil

https://normalisation.afnor.org/thematiques/numerique/

#### L'INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE (INPI)

- accompagne les entreprises, sur le territoire et à l'export, en matière de propriété industrielle pour protéger le savoir-faire des acteurs économiques en France.

#### Contact

0820 210 211

nouvelleaquitaine@inpi.fr

#### Outil

www.inpi.fr

### VOUS SOUHAITEZ PROTÉGER VOS INFORMATIONS STRATÉGIQUES, VOS LOCAUX, SENSIBILISER VOS SALARIÉS, FAIRE UN DIAGNOSTIC ?

#### LA DIRECTION ZONALE DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE (DZSI)

- participe à la protection du patrimoine scientifique et technique de la nation (PPST) ;
- apporte son expertise en matière de sécurité économique ;
- accompagne les entreprises dans leurs démarches de protection des informations stratégiques et sensibles.

#### Contact

securite-economique-bordeaux@interieur.gouv.fr

#### Outil

La lettre d'information « Flash Ingérence » disponible sur abonnement, à solliciter par écrit à l'adresse ci-dessus.

#### L'AGENCE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION (ANSSI)

- apporte son expertise et son assistance technique aux administrations et aux entreprises dans leur développement numérique ;
- assure un service de veille, de détection, d'alerte et de réaction aux attaques informatiques.

#### Contact

nouvelle-aquitaine@ssi.gouv.fr

#### Outils

www.ssi.gouv.fr

https://secnumacademie.gouv.fr/ (formation à distance)

#### LES DÉLÉGUÉS À L'INFORMATION STRATÉGIQUE ET À LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUES (DISSE)

- informent, orientent et conseillent les acteurs économiques en matière de sécurité économique.

#### Contact

na.disse@direccte.gouv.fr

#### Outils

Guide des 26 fiches de sécurité économique et DIESE (diagnostic d'intelligence économique et de sécurité économique) sur : https://sisse.entreprises.gouv.fr

#### GENDARMERIE : LES RÉFÉRENTS SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE ET PROTECTION DES ENTREPRISES (SÉCOPE)

- aident à l'identification des risques et à l'adaption des dispositifs de protection ;
- organisent des actions de sensibilisation et de prévention au profit de différents acteurs (entreprises, associations, facultés...).

#### Contact

securite-economique-nouvelleaquitaine@gendarmerie.

interieur.gouv.fr

#### Outil

Jeu des 8 familles d'atteintes à la sécurité économique sur

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

#### LE SERVICE ZONAL DU RENSEIGNEMENT TERRITORIAL (SZRT 33)

- assure le suivi économique et social des entreprises dans les départements ;
- exerce des fonctions de capteur dans la mise en œuvre globale de la politique publique d'intelligence économique ;
- détecte les vulnérabilités et les atteintes aux entreprises.

#### LA DÉLÉGATION RÉGIONALE À LA RECHERCHE ET À LA TECHNOLOGIE (DRRT)

- participe à la sensibilisation des établissements d'enseignement supérieur, des organismes publics et privés de recherche, des centres de ressources technologiques (CRT) ainsi que des jeunes entreprises innovantes (JEI), en matière de sécurité économique.

#### Contact

drdt.nouvelle-aquitaine@recherche.gouv.fr

### VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE ACTIVE SUR LES MARCHÉS DÉFENSE, OU INTÉRESSÉE PAR CES OPPORTUNITÉS ?

#### LA DIRECTION DU RENSEIGNEMENT ET DE LA SÉCURITÉ DE LA DÉFENSE (DRSD)

- décèle et neutralise toute menace contre les intérêts nationaux et la souveraineté nationale, touchant la sphère défense ;
- assure le suivi, la sensibilisation, le conseil des industries et instituts de formation ou de recherche en lien avec la défense dans sa mission de contre-ingérence économique (incluant la cyber défense).

#### Contact

+33 (0) 5 57 85 10 22

drsd-bordeaux-cie.contact.fct@intradef.gouv.fr

#### Outils

www.drds.defense.gouv.fr

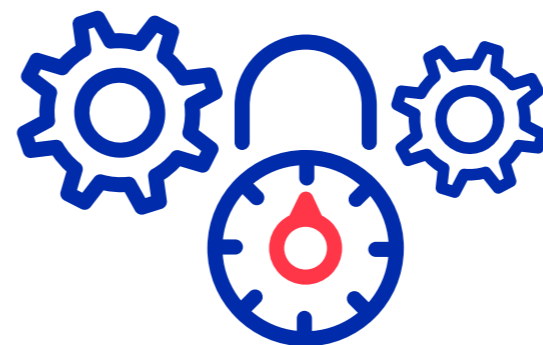
#### LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT (DGA)

- accompagne les PME de la base industrielle et technologique de défense (BITD) dans leur projet de développement (innovation, exportation, accès au marché) ;
- contribue à la sensibilisation des PME et ETI à la sécurité économique et à la cybersécurité.

#### Outils

www.achats.defense.gouv.fr (espace PME)

www.ixarm.com



**SISSE** Commissaire et Service de l'Information Stratégique et de la Sécurité Économiques

www.prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine

@PrefAquitaine33 @PrefetNouvelleAquitaine33



## ENTREPRISES ET LABORATOIRES EN NOUVELLE-AQUITAINE

# PROTÉGEZ VOS INFORMATIONS STRATÉGIQUES



PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

# SÉCURISEZ L'AVENIR DE VOTRE ENTREPRISE !



Chaque année, un nombre croissant d'entreprises et de laboratoires de recherche sont victimes de captations d'informations stratégiques ou sensibles.

Ces actes ciblés peuvent entraîner une perte de compétitivité importante pour l'établissement et altérer son image, voire mettre en péril son existence.

Certains savoir-faire peuvent également être détournés à des fins malveillantes.

Dans un monde où la concurrence est exacerbée, la compétitivité conditionne la survie de l'entreprise.

La protection des savoir-faire et des informations devient alors un enjeu vital pour sa pérennité.

Du chef d'entreprise à l'ouvrier, du cadre supérieur au chargé de communication, du directeur de laboratoire au chercheur, chacun est concerné par la sécurité économique.



## LES RISQUES DE SÉCURITÉ

### LES ATTEINTES PHYSIQUES SUR SITE

Intrusions dans un bâtiment (public ou privé) pour dérober des informations stratégiques non-protégées.

### LA FRAGILISATION, LA DÉSORGANISATION D'ENTREPRISES

Manœuvres pour déstabiliser un établissement sous plusieurs formes : parasitisme, dénigrement, débauchage de personnel, détournement de clientèle, etc.



### LES ATTEINTES AU SAVOIR-FAIRE

Perte de compétence clé, captation de brevet, contrefaçon de produits, concurrence déloyale, espionnage.

### LES INTRUSIONS CONSENTIES

Captations d'informations stratégiques via les conférences, séminaires, visites de délégations étrangères, entrisme, stagiaires, intérimaires, etc.

### LES RISQUES FINANCIERS

Dépendance vis-à-vis d'un client, d'un fournisseur prédominant, injection, de



### LES ATTEINTES À LA RÉPUTATION

Attaque informationnelle sur l'identité et la situation de l'entreprise, qui porte préjudice à son image et à sa réputation.

### LES FRAGILITÉS HUMAINES

Vol à distance d'informations stratégiques dans l'entreprise par des personnes extérieures via l'ingénierie sociale, par exemple en usurpant l'identité d'un salarié, d'un client ou d'un fournisseur.



### LES RISQUES INFORMATIQUES

Destruction ou chiffrement de données, vols d'ordinateurs et de supports de stockage, atteintes aux traitements et systèmes automatisés de données, attaques par déni de service distribué.



capitaux par fonds activiste, escroquerie financière, sanctions de partenaires étrangers.

## CONSEILS POUR VOTRE STRATÉGIE D'ENTREPRISE

### Identifier son information stratégique

- réaliser un classement des informations détenues par votre entreprise ;
- se questionner sur l'impact qu'engendrerait la perte, la destruction ou la divulgation de ces informations ;
- identifier les informations sensibles, stratégiques et les lieux sensibles de votre entreprise.

### Identifier les risques, menaces et vulnérabilités

- réaliser un diagnostic ;
- évaluer les forces et faiblesses de votre entreprise et sa progression dans le temps à l'aide d'outils informatiques (ex : logiciel DIESE via le site du SISSE).

### Prendre des mesures de protection

- sensibiliser vos salariés aux risques ;
- encadrer l'accueil des personnes externes à votre entreprise ;
- protéger votre savoir-faire ;
- savoir bien communiquer sans divulguer vos informations stratégiques ;
- élaborer un plan de continuité et de reprise d'activité en cas de crise.

### Assurer une veille

- surveiller l'évolution des réglementations qui affectent l'activité de votre établissement ;
- identifier les innovations ;
- surveiller la concurrence, votre image et son impact.

### Mener des actions d'influence

- participer à l'élaboration des normes ;
- valoriser votre réseau, votre image.